

Sabine SCHLOSSER, la présidente et cofondatrice de l'association est décédée de sa maladie le 13/03/2026

**Son enterrement a eu lieu à Fontaine les Luxeuil le 18/03/2026 en présence de sa famille et de
toutes les personnes qui la connaissaient**



**Elle s'est battue pendant des années pour que toute personne et
principalement les personnes exilées aient le droit à la dignité à laquelle
nous avons tous et toutes droit. Ces mêmes droits qui sont refusés à des
jeunes et des familles sous des prétextes malhonnêtes et via des politiques
racistes, colonialistes et impérialistes. Mais nous ne nous laissons pas faire
et même si Sabine va beaucoup nous manquer, l'association va continuer
ce combat pour la solidarité.**

ENSEMBLE POUR UN TOIT 70



Ensemble,
agissons pour le
droit à une vie
digne



COMPTE-RENDU

AG 2026

L'association Ensemble pour un Toit 70 a été créée en 2021, sur le principe des 100 pour 1 :

Si 100 personnes donnent 5€ ou plus par mois, on peut loger une famille

C'est une démarche solidaire :

On se regroupe, français et exilés, et on donne chacun à sa mesure, pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin aujourd'hui...

Les personnes accueillies depuis 2023 dans notre association viennent d’Ethiopie, du Bénin, d’Haïti, du Nigéria, d’Albanie, du Cameroun, de Guinée ou du Mali.

Ensemble pour un Toit 70, c’est une grande famille.

Chacun entre dans l’association à sa façon, à son rythme : familles, donateurs, bénévoles, amis ...

Respect - Dignité - Solidarité - Amitié - Entraide - Ecoute

Avoir un toit sur la tête, c’est la condition de base pour une vie digne. Mais ça n’empêche pas la peur ni la précarité.

Toutes les personnes accueillies s’impliquent naturellement dans l’association, en devenant bénévoles et en aidant les autres ou en participant aux marchés, distributions, lotos, etc ... Quand elles réussissent à trouver un peu d’argent, elles participent aussi à la collecte de dons.

Ce n’est pas parfait, mais des hommes, des femmes et des enfants ne sont pas à la rue et peuvent vivre dignement, à nos côtés.

Et pendant ce temps, ils participent activement à la constitution de leur dossier, qui leur permettra, un jour que nous espérons prochain, de trouver des papiers...



**Ensemble,
nous refusons
l'inacceptable**

**Ensemble,
nous pouvons le faire**



Les personnes accompagnées en 2025

Le soutien et l'accompagnement sont adaptés à chaque situation, en fonction aussi des ressources de l'association. Pour tous, le lien social et le soutien moral sont indispensables.

4 familles :

- S., N. et leurs 4 enfants : location d'un appartement (loyer, charges, conso énergétiques), aide alimentaire, et accompagnement dans la vie quotidienne, l'école, la santé, l'administratif
- V., A. et leurs 4 enfants : hébergement solidaire, aide alimentaire, l'administratif et un accompagnement ponctuel ainsi que les charges (poubelles, eau, électricité).
- J. et ses 3 enfants (dont un bébé née en septembre 2025) : location d'un appartement (loyer, charges, conso énergétiques), aide alimentaire, et accompagnement dans la vie quotidienne, l'école, les cours de français avec l'AHSAM, la santé, l'administratif

1 famille est arrivée en juin 2025 :

- T., F. et leurs 2 enfants (dont un bébé né en octobre 2025) : location d'un appartement (loyer, charges, conso énergétiques), aide alimentaire, et accompagnement dans la vie quotidienne, l'école, les cours de français avec l'AHSAM, la santé, l'administratif

K., G. et leurs 3 enfants : Ont trouvé du travail et sont maintenant autonomes, contacts réguliers avec l'association mais plus d'aide nécessaire

1 femme en situation de handicap :

- P. : financement d'une partie du loyer depuis **2023**, soutien moral et soutien administratif ponctuel
- C. : un jeune d'une vingtaine d'année a été hébergé pendant environ 1 an avant de partir travailler vers Dijon

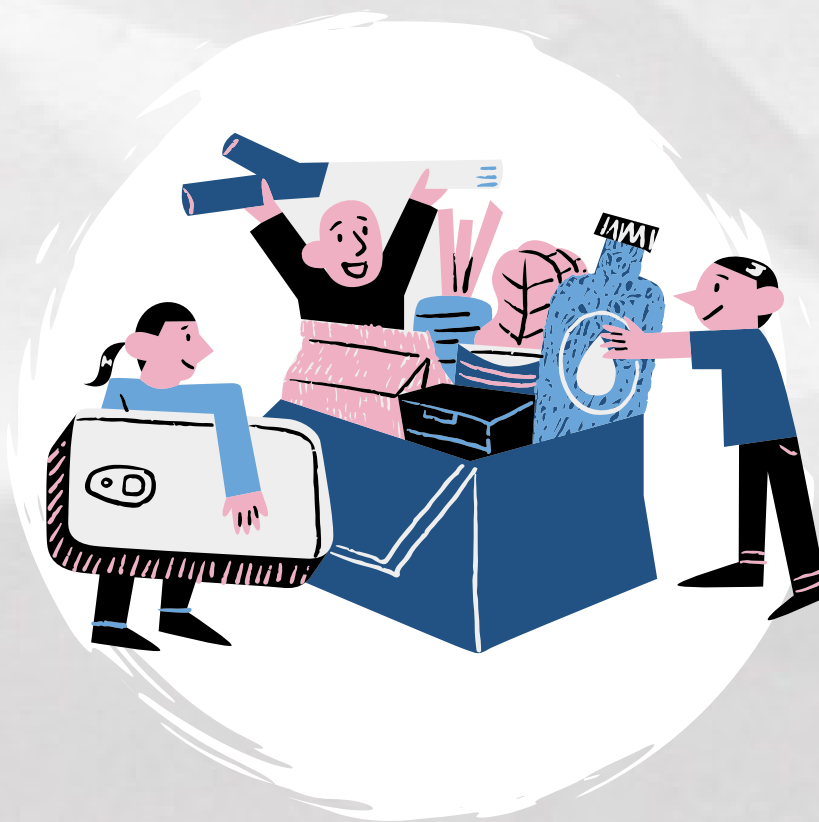
- M. : un jeune homme hébergé par le CADA est en attente d'une demande d'asile et vient souvent aider l'association au marché et aux distributions



Ce que nous faisons



Aide au logement



Distributions
alimentaires



Accompagnement
dans la vie
quotidienne



Recherche de
fonds

En lien avec ...



Apprentissage du français
Lien social
Activités



Dons de produits
d'hygiène

Tadamun Exilzo

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Section de Haute-Saône

Administratif et juridique



Bio La Damotte



Boulangerie des abeilles

Dons de légumes, pain, viande
et prêt de matériel



Union Africaine
de Vesoul

Entraide

Distributions



La Distribution de Saint Loup Sur Semouse s'est malheureusement arrêtée au mois de janvier 2026.

Par manque de moyens, de bénévoles du secours populaire et du fait des augmentations des prix des denrées alimentaires alors que les subventions étatiques sont en baisse...



Bio La Damotte



Boulangerie des abeilles



Fin de la distribution à Saint-Loup



Les bénévoles déchargeant le camion du SP

Nos distributions en 2025 ont concerné jusqu'à 140 familles, ce qui représentait environ 448 adultes et 176 enfants.

Les personnes qui venaient aux distributions étaient soit hébergées par le CADA, soit des personnes de Saint-Loup et alentours en grande difficulté.

Les distributions, c'étaient aussi un moment pour se rencontrer, pour discuter, pour sortir tout simplement...

Il reste encore des organismes à Saint Loup et alentours qui effectuent des distributions alimentaires

Le marché les Jeudis à Faucogney

Depuis avril 2023, nous allons **tous les jeudis** sur le marché de Faucogney et la Mer pour vendre des crêpes et des produits fabriqués par les familles (pitas albanaises, pâtisseries marocaines, beignets nigériens, etc ...)

Grâce aux recettes que nous avons faites en 2024, nous avons pu acheter une nouvelle crêpière à gaz semi professionnelle et nous avons remplacé une ancienne crêpière électrique par une plus récente. Cela nous permet un peu aussi d'aider les familles financièrement pendant quelques mois, ainsi que payer des titres de séjour.

C'est également grâce à ce marché que nous avons pu répondre positivement à l'appel au secours d'une nouvelle famille.

Un groupe de bénévoles, qui s'est étoffé au cours des mois, tient le stand tous les jeudis de 15h30 (16h30 en hiver) jusqu'à parfois tard le soir, par tous les temps, sauf quand les vents sont annoncés dangereux ...



Sur le marché, nous retrouvons des producteurs et des artisans qui sont toujours là pour nous épauler. C'est vraiment un marché solidaire, fraternel, et joyeux ! En plus de pouvoir aider financièrement l'association, ce marché est un moment de retrouvailles, de partage avec les familles, une occasion pour tous de travailler côte à côte, de se sentir utile aussi.





Journées portes ouvertes à la ferme

Nous avons participé aux portes ouvertes de la ferme de La Grosse Grange à Chapendu en mai.

Les bénévoles ont installé tenu le stand de crêpes ou aidé à l'installation des stands.

Il faisait beau, il y avait de la musique et nous avons passé des moments agréables ensemble !

Fête à Jean Le Moine

En aout 2025, nous avons tenu un stand pour la fête annuel de la ferme collective de Jean Le Moine à Amont et Effreny. Au programme, il y avait du soleil, des spectacles et des concerts tout le week end !



Humaïa



Nous avons de nouveau été invités à participer à Humaïa. Deux jours pendant lesquels nous avons pu présenter notre association et vendu des crêpes pour le festival. Nous avons aussi pu participer aux animations, et voir un spectacle de cirque funambule !

Foire des Bio jours

Nous étions présents à la foire des Bio jours à Faucogney en septembre. Un week end pendant lesquels nous avons pu présenter notre association et fabriquer puis vendre du jus de pomme frais. C'est un gros travail sur place et en amont pour aller ramasser les pommes chez des particuliers qui nous les offrent.



La vie de tous les jours

Des bénévoles actifs

Deux équipes de bénévoles font vivre les liens qui unissent les membres de notre association. Les personnes accueillies font partie elles aussi des équipes de bénévoles et sont très actives.

L'équipe sur Vesoul (qui a maintenant une nouvelle bénévole) soutient une famille hébergée par l'association et de nombreuses personnes réfugiées, demandeuses d'asile, MNA... L'aide est multiple, elle concerne l'accompagnement pour l'école (contacts avec les enseignants, aide aux devoirs pour 2 enfants ...), les sorties, l'aide administrative quotidienne, les rendez-vous médicaux, les traductions diverses,

L'autre équipe, aux alentours de Saint-Loup, soutient les autres familles : distributions alimentaires, participation à la vie familiale, sorties ...

Elle assurait les distributions alimentaires sur Saint-Loup et continue d'assurer les marchés de Faucogney.

Pour les autres marchés, des bénévoles de Vesoul et la famille les rejoignent.



Grand pique nique de famille organisé chez la présidente avec les bénévoles et les familles des appartements à Luxeuil les Bains

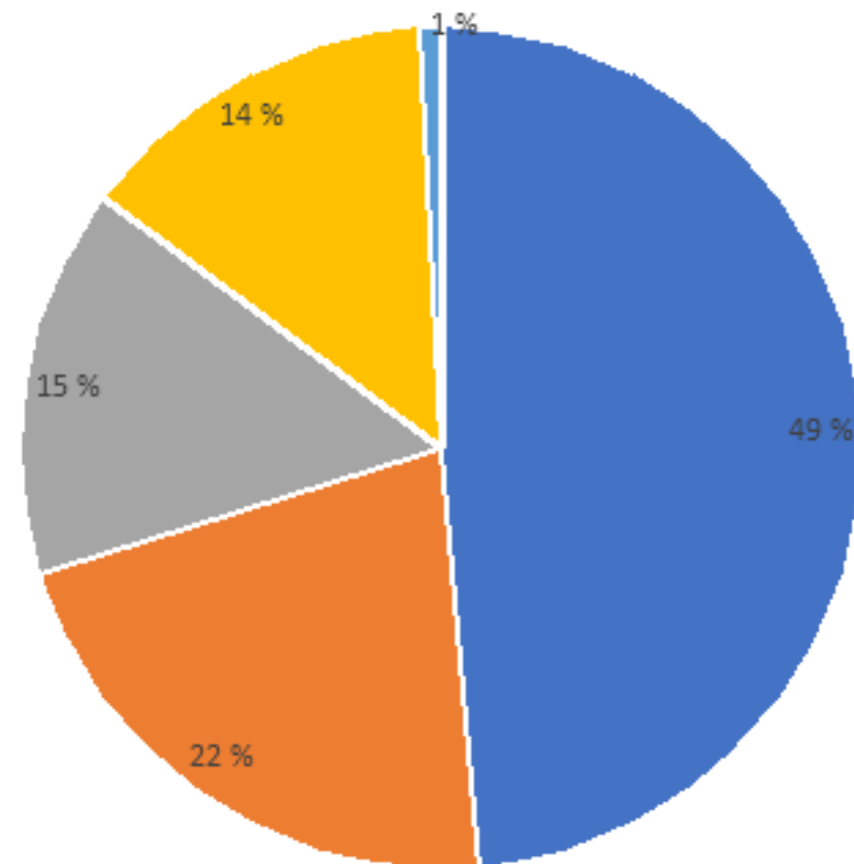
Se retrouver pour un repas !



Plusieurs naissances cette année, cela veut dire des allers retours à l'hôpital et des gardes d'enfants pour soulager les parents !

Bilan financier 2025

Répartition des produits 2025 36559,91€



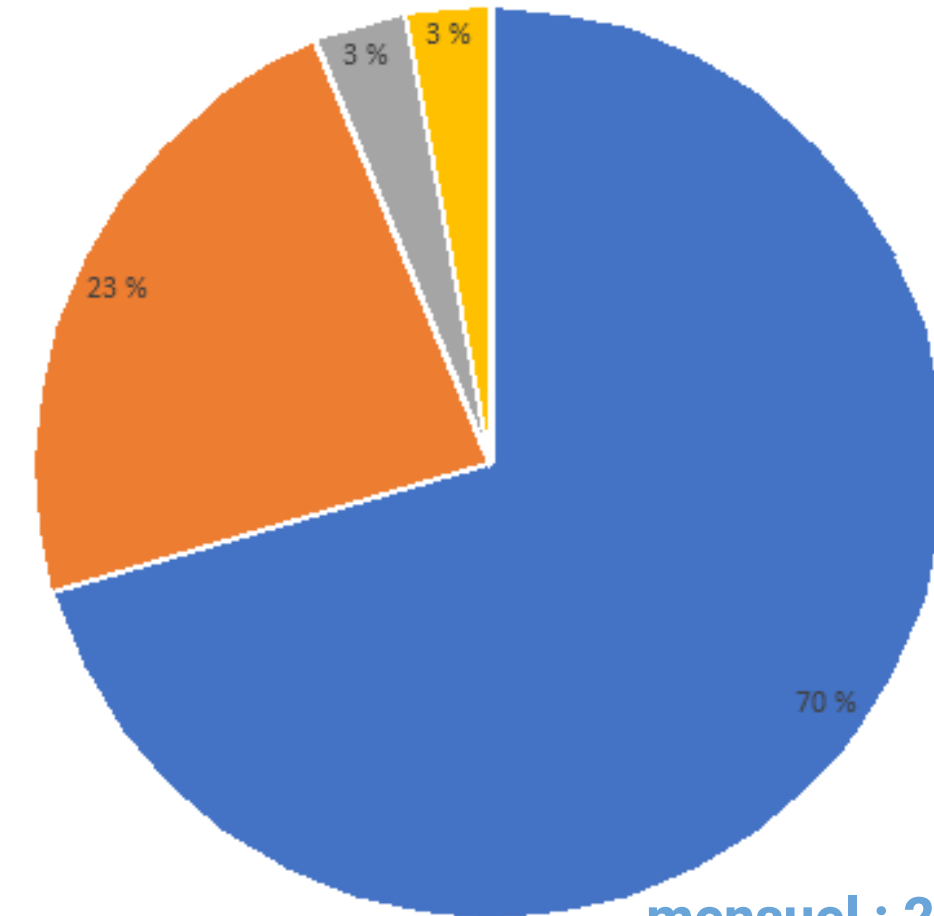
mensuel : 3046 €

■ ressources liés à la générosité du public (20269) ■ manifestations diverses (9000)
■ produits exceptionnels (6237) ■ produits sur exercices antérieurs (5872)
■ autres (345)

+ 2748,32€

- 5426,7€ par rapport à 2024
solde bancaire positif mais en
forte baisse !

33811,59 € Charges 2025



mensuel : 2817 €

■ Loyer des appartements (22269) ■ fournitures non stockables (7411)
■ primes d'assurance (1035) ■ autres (955)

Les donc mensuels financent environ la moitié de nos besoins. Un petit quart est assuré grâce au dévouement de l'équipe de Luxeuil qui assure, été comme hiver, une présence hebdomadaire au marché local de Faucogney. Les dons exceptionnels représentent 15% de nos rentrées.

Les loyers, l'eau et l'énergie représentent 94% de nos charges. Notre marge de manœuvre est particulièrement réduite et risque de s'amoinrir rapidement au regard de la hausse actuelle des coûts de l'énergie.

Bilan pessimiste : les charges augmentent et les produits baissent !

Bilan financier 2025

Conclusion

Notre situation est précaire. Nos produits réguliers assurent le financement de la moitié de nos besoins. Les ventes régulières au marché de Faucogney financent environ un petit quart supplémentaire. Le reste est aléatoire en ce sens qu'il ne s'inscrit pas dans un engagement et dépend entièrement de la bonne volonté des personnes qui font des dons exceptionnels.

La situation internationale entraîne une hausse importante des coûts de l'énergie. Notre marge de manœuvre déjà faible va encore se réduire dans les mois à venir. La hausse des prix frappe tous les ménages. Il sera difficile d'obtenir des dons mensuels plus nombreux ou plus élevés.

Nous entrons dans une période d'incertitude dont nous devons prévenir les conséquences en diversifiant nos modes de rentrées d'argent et en anticipant et en imaginant des solutions possibles pour ne pas être contraints de remettre des familles à la rue.

Montant de la cotisation

→ 10 euros (5 euros prix solidaire pour les petits budgets)

Élection du Conseil d'administration et changement du siège social (Statuts)

- Membres du CA 2025 :

Philippe Veneri, Gilles Morbe, Adams Abdoulaye Hassan, Catherine Faucogney, Sandra Jullien-Toussaint, David Astier, Narimel Chekrit, Sabine Schlosser.

- Élection du CA 2026 :

Gilles Morbé, Catherine Faucogney, David Astier, Edith Djezzar, Nathalie Monnier

Adams Abdoulaye Hassan reste à disposition et en contact pour aider l'association si besoin

- Changement du siège social (donc des statuts) :

Nouvelle adresse : Chez Gilles Morbé au 93 avenue Aristide Briand 70000 VESOUL

2026

En 2026, nous poursuivons toutes nos actions :
accueil, aide au logement, accompagnement des personnes en lien avec nos "partenaires",
récolte de fonds ...

En août 2025, une nouvelle famille est venue rejoindre l'association. Nous n'avons pas droit aux logements sociaux, la préfecture ayant refusé notre demande d'agrément. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres départements, Habitat 70 refuse de nous louer un appartement, même lorsqu'il s'agit d'une personne légalement en France mais qui ne peut pas payer son loyer elle-même.

Fin 2025, une des familles en hébergement solidaire a eu un enfant avec un parent français, avec notre aide ils ont fait tout leur possible pour faire reconnaître l'enfant comme français et cela a été accepté ! Cela pourra peut-être permettre à J. la maman d'obtenir des papiers pour elle et ses deux autres enfants.

Actuellement, quatre familles et une femme seule sont hébergées par l'association, en tout 21 personnes dont 13 enfants.

Pour une des familles, nous ne payons pas le loyer qui est donné gracieusement par les propriétaires à l'association. De plus, la famille est en cours de demande de titre de séjour avec autorisation de travail.

En 2025, nous avons pu utiliser l'argent récolté par les bénévoles lors des différentes actions pour acheter du matériel et aider les familles à vivre mieux.

Nous allons devoir augmenter le prix des produits que nous vendons sur le marché (d'environ 50c) pour suivre l'augmentation des prix des aliments et nous avons eu l'idée d'ajouter une recette de crêpe en hommage à Sabine.

En 2026, tout l'argent récolté est déposé sur le compte et sert à payer les appartements :

- les loyers et charges
- les assurances
- l'électricité, le gaz, les poubelles, l'eau ...

En tout, il nous faut trouver chaque mois entre 3000€ et 3500€. Une grande partie de cette somme repose sur la recette des marchés, ce qui est très problématique en hiver ...

Jusque-là, nous avons réussi à trouver tout juste le financement. Malheureusement, en hiver les recettes sur le marché diminuent drastiquement et nous sommes un peu à court d'idée.

Il faut impérativement que nous trouvions de nouveaux donateurs. N'oublions pas, 75% des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 1000 €, et 60% au-delà.

Nous avons besoin de vous tous, adhérent, bénévole, donateur, pour partager l'information autour de vous, aider à faire connaître l'association et trouver de nouvelles personnes pour nous rejoindre.

Le contexte actuel, la nouvelle loi de 2024 ... tout a pour effet de rendre la situation des exilés de plus en plus précaire et incertaine : la durée des OQTF est passée de 1 à 3 ans, et c'est rétroactif ; il est très compliqué voire pour le moment impossible d'obtenir un titre de séjour salarié sur le moyen de cette loi 2024 ; les préfets ont tout pouvoir de décision, les disparités nationales sont énormes, et en plus ils sont soumis à la politique du chiffre ; ils parlent de remettre en cause l'AME ... ceci n'étant qu'un petit échantillon des difficultés.



**Soutenez
une famille
par un don**

**Soutenez
nos actions
par une adhésion**



Un grand merci à vous tous,
adhérents, amis, bénévoles, partenaires ...
pour votre solidarité

